


# MENACE SUR LES FRUITS et légumes bio à l'école

 Hélène Ryckmans (Ecolo) refuse qu'on impose aux écoles des produits venus de l'étranger, et qui ne seraient plus biologiques

► 700 écoles primaires et maternelles wallonnes reçoivent régulièrement, dans le cadre du programme fruits et légumes à l'école, des produits frais, souvent issus de l'agriculture biologique et locale. L'initiative a été lancée en 2010. Après des débuts marqués par des lourdeurs administratives, elle a évolué positivement. Son objectif ? Promouvoir une alimentation saine et locale pour lutter contre l'obésité.

Mais à partir de la rentrée de septembre, ce programme cofinancé par l'Europe et la Wallonie va être profondément modifié. Un décret doit être finalisé en juin. Les deux systèmes européens fruits et légumes et produits laitiers ont été fusionnés. Et les écoles maternelles seront exclues du programme, qui ne concernera plus que le primaire.

Surtout, les écoles ne seront plus libres de choisir leur fournisseur. "Le ministre Collin va demander à ce qu'on procède à des appels d'offres européens. Cela risque de favoriser les grosses structures, basées à l'étranger", s'insurge Hélène Ryckmans, députée wallonne (Ecolo) qui interpellera le ministre de l'Agriculture, René Collin (cdH), ce lundi en commission. Ce dimanche, le cabinet du ministre n'était pas joignable. "Avec cet appel d'offres, on risque de se retrouver avec des produits espagnols, de moindre qualité, ame-

nés par avions pour être consommés par nos élèves", reprend la députée Ecolo. "Or, l'objectif devait être de favoriser les circuits courts, de consommer des produits locaux et bio. C'est absurde. D'autant qu'il y aura moins de fruits et légumes distribués. Car la quantité distribuée aux enfants sera diminuée. Elle passera de 1 à 24 fruits, au lieu des 30 actuels." Par ailleurs, avec ces appels d'offres, le risque existe que le candidat le moins cher soit privilégié, au détriment de la qualité du produit.

Fresho, une entreprise de fruits et légumes bio, fourni une grande partie des écoles wallonnes qui participent au programme. L'entreprise vient d'envoyer un mail aux écoles pour les alerter. "En prévision du nouveau projet de loi, nous avons envoyé les préavis pour l'ensemble du personnel de Fresho qui est composé de 6 personnes. Ces 6 personnes vont perdre leur emploi et se retrouver au chômage en juin 2017", annoncent-ils.

**DANS LA FOULÉE** de son interpellation, Hélène Ryckmans prévoit de déposer une motion à laquelle elle espère voir se joindre d'autres partis. "La Wallonie doit faire comme la Flandre qui laisse aux écoles la liberté de choisir leurs fournisseurs. Les produits que consomment nos élèves doivent être bio et locaux."

**Adrien de Marneffe**

**"Des produits espagnols de moindre qualité, amenés par avions à nos élèves."**